

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. TOURNAY
7 RUE CAPBERN BP 4
65190 TOURNAY

1301-016355-0050



M DUCOMBS MICHEL RAYMOND
AIME
32 RTE DES PYRENEES
65190 MASCARAS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 06 71 514 035 248
Référence de l'avis : 19 65 4106856 67
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 3190217 16
RUM* FR46ZZZ005002M365319021716
Numéro de propriétaire : 303 D00095V
Débiteur(s) légal(aux) :
USUFRUITIER 4101 MBB5P6
M DUCOMBS MICHEL RAYMOND AIME

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 05/09/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 203,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 859,00 €
Acomptes mensuels versés 656,00 €

Compte à débiter :
FR76 1690 6010 1728 8950 0003 029
M OU MME DUCOMBS MICHEL
CRCA SEMEAC

Prochaines échéances 2019

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2019

16 SEPTEMBRE 2019	82,00 €
15 OCTOBRE 2019	82,00 €
15 NOVEMBRE 2019	39,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2020 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2020 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2020	85,00 €	15 JUIN 2020	85,00 €
17 FEVRIER 2020	85,00 €	15 JUILLET 2020	85,00 €
16 MARS 2020	85,00 €	17 AOÛT 2020	85,00 €
15 AVRIL 2020	85,00 €	15 SEPTEMBRE 2020	85,00 €
15 MAI 2020	85,00 €	15 OCTOBRE 2020	85,00 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- Sur le paiement de votre impôt :
 TRES. TOURNAY
 7 RUE CAPBERN BP 4 65190 TOURNAY
 Tél : 05 62 35 70 22
 - Sur le montant de votre impôt :
 SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN
 65023 TARBES CEDEX 09
 Tél : 05 62 44 40 59

* (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez vous auprès de votre opérateur)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 303 MASCARAS

	TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2018	6,86%	%	3,32%	24,69%	0,205%	13,28%	0,054%	
	Taux 2019	6,86%	%	3,42%	24,69%	0,196%	14,07%	0,0652%	
	Adresse	10 RTE DU LAC							
	Base ①	1622		1622	1622	1622	1622	1622	
	Cotisation	111		55	400	3	228	1	798
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	109		53	392	3	211	1		
Cotisations 2019	111		55	400	3	228	1	798	
Variation	+1,83%	%	+3,77%	+2,04%	0%	+8,06%	0%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2018	30,43%	%	10,32%	67,60%	0,758%	27,20%	0,252%	
	Taux 2019	30,43%	%	11,42%	67,60%	0,695%	26,60%	0,304%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles	32		32			40	32	
	Cotisations 2018	9		3			11		
	Cotisations 2019	10		4			11	0	25
	Variation	+11,11%	%	+33,33%	%	%	0%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base Collectivité						Droit fixe :		
	La base communale des terres agricoles exonérée est de 8 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			
					Dégrèvement Habitation principale				
					Dégrèvement JA État				
					Dégrèvement JA Collectivité				
					Montant de votre impôt :				859